



Mairie
de
FORCALQUEIRET

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023 A 18H00

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du neuf décembre deux mille vingt-deux adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23	<u>Présents</u> : AIPERTI Maryse, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, HARDY Laetitia, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOURREL Roger,
Quorum : 12	<u>Absents excusés</u> : ALLAIN Thierry, BAVAN Dorella, DANVY Jacques, GAUTIER Pierre, JANEY Emilie, MARION Sylvie, VACHER Nicolas, VAN GORKUM Valéry
Présents : 15	<u>Pouvoirs</u> : ALLAIN Thierry à BRINGANT Gilbert, GAUTIER Pierre à TOURREL Roger, VACHER Nicolas à DARDINIER Virginie, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle
Suffrages exprimés : 19	

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2022

Le procès-verbal de la séance du conseil du 15 décembre 2022 est approuvé à la MAJORITE.

Abstention : DARDINIER Virginie, GAUTIER Pierre (par procuration), TOURREL Roger

Point à l'ordre du jour

1. Attribution d'une aide exceptionnelle à l'école élémentaire pour une classe de mer en 2023
2. Extension et réhabilitation de l'école maternelle : plan de financement des travaux
3. Acquisition des parcelles cadastrales section B n°81 et 82
4. Composition des commissions municipales

..... DELIBERATION N°2023/001

ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE ELEMENTAIRE POUR UNE CLASSE DE MER EN 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.211-8 du Code de l'Education ;

CONSIDERANT qu'afin de permettre l'organisation d'une classe de mer pour les élèves de l'école élémentaire, la commune est sollicitée afin de participer au financement du projet ;

CONSIDERANT qu'une participation communale de 6 000 € a été votée pour le financement d'une classe découverte de l'école maternelle sur le budget 2023 ;

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la MAJORITE,

Contre : TOURREL Roger

- 1) **DECIDE de fixer le montant de la participation communale à la classe de mer de l'école élémentaire prévue en fin d'année scolaire 2022-2023 à 6 000 € (six mille euros) ;**

2) DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023 de la commune.

DELIBERATION N°2023/002

EXTENSION ET REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE : PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

VU le code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article 2122-22 ;

CONSIDERANT que suite aux études de faisabilité, la Commune de FORCALQUEIRET souhaite lancer les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Françoise DOLTO ;

CONSIDERANT qu'en vertu de la règle du cofinancement, le montant des subventions sollicitées n'excède pas 80% du montant de l'opération ;

CONSIDERANT le plan de financement correspondant ci-après :

DEPENSES HT			RECETTES HT		
Ecole provisoire hors location	63 000 €	2.35%	SUBVENTIONS	2 141 200 €	80%
Démontage anciens algéco	11 000 €	0.41%	CAPV fonds de concours 2022	62 375 €	2%
Extension	2 225 000 €	83.13%	CAPV fonds de concours 2023	200 000 €	7%
Réhabilitation	127 500 €	4.76%	Conseil départemental	700 000 €	26%
Extérieur	250 000 €	9.34%	ETAT DSIL	978 825 €	37%
			Agence de l'eau	200 000 €	7%
			AUTOFINANCEMENT	535 300 €	20%
TOTAL HT	2 676 500 €		TOTAL HT	2 676 500 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

- 1) **APPROUVE** le plan de financement des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Françoise DOLTO tel que présenté ci-dessus ;
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2023/003

ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRALES SECTION B N°81 ET N°82

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

CONSIDERANT le projet d'installation d'une vigie pour le CCFF afin de lutter contre les feux de forêt sur le territoire de la commune ;

CONSIDERANT que l'acquisition des parcelles n°B81 et n°B82 permettra de mener à bien ce projet ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

- 1) **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrales section B n°81 et n°82 au lieudit VAUFSEDE et d'une surface de 4 ha 37 a et 50 ca pour un montant de 5 500 € auprès de la SAFER ;
- 2) **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023 ;
- 3) **AUTORISE** le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

DELIBERATION N°2023/004

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite aux départs de conseillers municipaux, il convient de pourvoir les sièges vacants dans les commissions municipales.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-21 et L 2121-22 ;

VU la délibération n°2020/028bis du 10 juillet 2020 portant désignation des délégués aux commissions communales et la délibération n°2021/017 du 15 avril 2021 portant modification de la composition des commissions ;

VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit permettant de ne pas procéder à un vote dans le cas où « une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ».

CONSIDERANT les démissions de Monsieur Richard MARTINEZ, Monsieur David PERRIN et Madame Nattacha MIRRALEZ ;

CONSIDERANT les candidatures suivantes :

Commission	Poste	Candidat
1 - Développement économique – Emploi	Membre	GANI-BRIDOUX Emilie
1 - Développement économique – Emploi	Membre	VACHER Nicolas
2 - Affaires scolaires – Petite enfance	Rapporteur	PABOIS Florie
2 - Affaires scolaires – Petite enfance	Vice-présidente	PICHON Chadia
3 - Finances/Budget	Vice-président	ALLAIN Thierry
3 - Finances/Budget	Membre	AIPERTI Maryse
4 - Culture – Associations – Fêtes et cérémonies (CMJ)	Vice-président	LAHERTE Séverine
5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	Rapporteur	VAN GORKUM Valéry
5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	Membre	AIPERTI Maryse
5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	Membre	VACHER Nicolas
7 – Social – Famille – (CMS)	Membre	GANI-BRIDOUX Emilie
8 - Sécurité	Vice-président	DORVAUX Jacques
8 - Sécurité	Membre	VACHER Nicolas
9 - Sports	Membre	AIPERTI Maryse
9 - Sports	Vice-président	GANI-BRIDOUX Emilie
Commission d'appel d'offres	Titulaire	AIPERTI Maryse

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

PREND ACTE de la modification des commissions municipales modifiées tel que suit :

1 - Développement économique – Emploi		2 - Affaires scolaires – Petite enfance	
Président	BRINGANT Gilbert	Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	ALLAIN Thierry	Vice-président	PICHON Chadia
Rapporteur	MOSTACCI Chrystelle	Rapporteur	PABOIS Florie
Membre	BAVAN Dorella	Membre	BAVAN Dorella
	CORONADO Juan		DANVY Jacques
	DANVY Jacques		DARDINIER Virginie
	GANI-BRIDOUX Emilie		HARDY Laëtitia
	GARCIA Laëtitia		JANEY Emilie
	TOURREL Roger		LAHERTE Séverine
	VACHER Nicolas		MARION Sylvie
	VAN GORKUM Valéry		VAN GORKUM Valéry

3 - Finances/Budget	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	ALLAIN Thierry
Rapporteur	CORONADO Juan
Membre	AIPERTI Maryse
	BAVAN Dorella
	DANVY Jacques
	DARDINIER Virginie
	JANEY Emilie
	MOSTACCI Chrystelle
	TOURREL Roger
	VAN GORKUM Valéry

4 - Culture – Associations – Fêtes et cérémonies (CMJ)	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	LAHERTE Séverine
Rapporteur	MOSTACCI Chrystelle
Membre	BAVAN Dorella
	DANVY Jacques
	DARDINIER Virginie
	DORVAUX Jacques
	GARCIA Laëtitia
	MOUTTET Manuel
	PABOIS Emilie
	TOURREL Roger

5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry
Rapporteur	VAN GORKUM Valéry
Membre	AIPERTI Maryse
	BAVAN Dorella
	CORONADO Juan
	DANVY Jacques
	DORVAUX Jacques
	PICHON Chadia
	TOURREL Roger
	VACHER Nicolas

6 – Bâtiments - Patrimoine	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	MOUTTET Manuel
Rapporteur	CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry
Membre	ALLAIN Thierry
	BAVAN Dorella
	DANVY Jacques
	DARDINIER Virginie
	DORVAUX Jacques
	HARDY Laëtitia
	MARION Sylvie
	PICHON Chadia

7 – Social – Famille – (CMS)	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	LAHERTE Séverine
Rapporteur	DORVAUX Jacques
Membre	BAVAN Dorella
	DANVY Jacques
	GANI-BRIDOUX Emilie
	HARDY Laëtitia
	JANEY Emilie
	MARION Sylvie
	MOSTACCI Chrystelle
	PABOIS Florie

8 - Sécurité	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	DORVAUX Jacques
Rapporteur	VAN GORKUM Valéry
Membre	BAVAN Dorella
	CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry
	DANVY Jacques
	GAUTIER Pierre
	HARDY Laëtitia
	MOSTACCI Chrystelle
	MOUTTET Manuel
	VACHER Nicolas

9 - Sports	
Président	GARCIA Laëtitia
Vice-président	GANI-BRIDOUX Emilie
Rapporteur	AIPERTI Maryse
Membre	BAVAN Dorella
	BRINGANT Gilbert
	DANVY Jacques
	DARDINIER Virginie
	GAUTIER Pierre
	JANEY Emilie
	VAN GORKUM Valéry

Commission d'appel d'offres	
Président	BRINGANT Gilbert
Titulaire	AIPERTI Maryse
	ALLAIN Thierry
	DANVY Jacques
Suppléante	BAVAN Dorella
	MOSTACCI Chrystelle
	TOURREL Roger

La séance est levée à 18h20

Le Maire



La secrétaire de séance